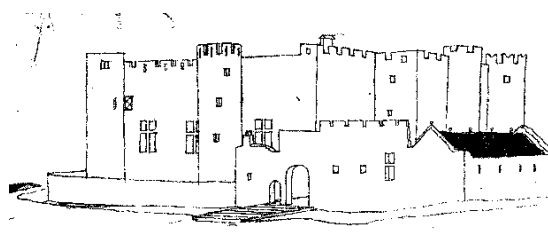


OLLOIX / INFOS

Bulletin municipal de la commune d'Olloix
Hiver 2011





Le mot du Maire

Chers Olloisiennes et Olloisiens, chers amis,

Au terme d'une année 2010 que nous avons trouvée assez « compliquée », voire difficile, j'aborde la nouvelle année 2011 avec le souhait de rentrer dans un cycle « moins perturbé » par les changements incessants de politiques, de règles et de contraintes auxquels nous sommes soumis.

Les réformes voulues par le gouvernement sont pour une grande part, votées ; nous devrions pouvoir poursuivre notre vie communale avec une lisibilité plus satisfaisante des futures modalités de gestion de nos collectivités. Pour l'essentiel, la réforme territoriale épargne, en effet, l'entité communale et conforte le bloc communal : communes et communauté de communes. Par contre, s'attaquant au Département et à la Région, nul doute qu'elle engendrera de fortes modifications dans les politiques contractuelles qui nous lient avec ces collectivités.

La suppression de la taxe professionnelle (ou plutôt son remplacement par deux nouvelles taxes) nous a plongés dans une grande perplexité et, devra faire l'objet d'explications approfondies pour faire accepter par chacun les modifications réalisées. Nous sortons de cette « réforme » plus dépendants de l'Etat qu'auparavant, mais certainement pas plus riches, ni mieux dotés !

Sur un plan plus local, le nouvel arrêt du SCOT du Grand CLERMONT le 5 janvier a été voté à une très large majorité : ce document traduit la volonté d'une maîtrise du développement de nos territoires, tant en termes d'activités économiques, d'habitat, de transports avec un objectif ambitieux d'augmentation de la population. La procédure, sans opposition formelle des services de l'Etat devrait s'achever cette année. Ceci va permettre le déblocage de la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Olloix a officiellement franchi le cap des 300 habitants : c'est l'INSEE qui nous en a informé en retenant le chiffre de 302 habitants pour 2011. L'acquisition de logements et maisons sur la commune semble avoir repris et la désaffectation constatée en 2008 et 2009 semble ainsi désormais largement compensée par l'arrivée de nouveaux habitants.

Dans ce contexte, nous essayons malgré tout de répondre aux diverses sollicitations émanant de la part des différents services administratifs et avons ainsi engagé la procédure imposée par la Loi sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Nous n'oublions pas non plus d'avancer dans le programme que nous avons envisagé, et ce dans un environnement où le financement des projets devient extrêmement difficile.


Le programme de rénovation de la CROZE a bien avancé, même si les travaux concernant l'éclairage public et les réseaux secs restent à achever en 2011. Nous avons sollicité le Département pour qu'il finance la rénovation de la voirie à partir de fin 2011. La suite de l'aménagement de la CHARREYRADE devra faire l'objet de demandes d'aides financières dès la fin de cette année.

Les travaux de l'extension de l'école de la Monne sont en cours, l'objectif étant de livrer cette seconde tranche à la rentrée 2011.

Il est également prévu pour cette année, l'enfouissement, par les services de l'ERDF de la ligne HT en provenance de CHAZOUX et en direction d'Aydat.

L'équipe municipale vous souhaite une très bonne année 2011, une très bonne santé et nos vœux de réussite pour vous-mêmes et pour vos proches.

Le Maire, Bernard Faye



La vie communale

Fonctionnement de la Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi après midi de 14h à 18h et le vendredi de 15h à 18h45.

Tél : 04 73 39 32 13

Fax : 04 73 39 07 04

Site internet : <http://www.olloix.fr>

Courriel : olloix@wanadoo.fr

C'est Mme Nadine Morandon, qui assure l'accueil du public.

Permanence de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire ou le 1^{er} adjoint assurent une permanence en mairie, les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois de 17 h à 19 heures. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat ou par courriel à olloix@wanadoo.fr).

Etat Civil 2009

Naissance : Macéo Matisse Mazet le 3 mars 2010

Décès : Monsieur Michel Foresti le 11 janvier 2010

Madame Frédérique Lalanne, née Grodski, le 1 juin 2010

Personnel communal

Après de multiples interventions, il a été possible de prolonger pour une durée de 6 mois, le contrat de Nadine MARANDON. Rappelons que ce type de contrat (C.A.E) permet à la commune de bénéficier d'une prise en charge par l'Etat de 80% du montant du salaire (charges sociales comprises).

Une demande semblable est par ailleurs en cours pour trouver un assistant de voirie qui pourrait bénéficier en 2011 du même type de contrat.

Médiathèque

La médiathèque est ouverte tous les mardis de 16h à 18h et tous les samedis de 11h à 12h dans ses locaux au rez de jardin de la mairie. Elle est gratuitement accessible à tous les olloisiens et plus généralement à tous les habitants de la communauté des Cheires. On y trouve des livres,

des audio-livres, des CD et des DVD qui sont, pour la plus grande partie renouvelés deux fois par an.

La cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année quelques olloisiens se sont retrouvés au monument aux morts en ce jour du 11 novembre 2010 pour le quatre-vingt-onzième anniversaire de l'armistice de 1918. Monsieur le Maire a lu le message aux français du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants.

Les participants se sont ensuite retrouvés dans la salle du préau pour prendre le pot de l'amitié offert par la commune.

L'école

La deuxième tranche de l'extension de notre école, « l'école de la Monne », est en cours. Malgré quelques difficultés créées par le dépôt de bilan de l'entreprise chargée de la plomberie, la livraison devrait avoir lieu dans les délais prévus c'est-à-dire à la rentrée 2011. Vous trouverez, jointe à ce bulletin, la Lettre du Sivos qui vous apportera toutes les informations sur l'école.



L'extension de l'école

Le CCAS et le Noël des enfants



C'est avec une nouvelle aventure de Raoul et Léonie, sur le thème de la fable de M. de La Fontaine « la cigale et la fourmi », qu'à commencé cette après-midi du Noël 2010 des enfants pour

une quarantaine de petits Olloisiens. Ils ont suivi avec beaucoup d'intérêt les tribulations de nos désormais célèbres souriceaux pressés, enfin surtout Léonie, faisant leurs provisions avant l'hiver. Raoul n'était pas vraiment motivé pour le ramassage des haricots, les confitures et les vendanges, alors que Léonie lui raconta l'histoire de la prévoyante fourmi et de la dilettante cigale qui chanta tout l'été et se trouva fort dépourvu lorsque la bise fut venue...Raoul aura-t-il compris le message ? A chacun de conclure selon son imagination ...

C'est ensuite le très attendu Père Noël qui fit dignement son entrée avec sa hotte pleine de surprises pour les petits enfants d'Olloix qui, promis juré, seront sages toute l'année.

L'après midi s'est joyeusement conclue avec le chocolat chaud et les viennoiseries offerts par la municipalité sur fond de rires et de papier froissé.

Les travaux

Le lancement du projet d'assainissement du secteur de la CROZE

Commencés au mois de juillet dernier, les travaux se sont déroulés à peu près normalement. L'entreprise SADE a terminé le plus gros des travaux en novembre 2010, après avoir procédé à la pose d'une nouvelle conduite d'alimentation d'eau rue de la CROZE, mais les vérifications d'usage (test d'étanchéité et contrôle caméra) ont montré la nécessité de reprendre quelques points.

Pour éviter de trop fortes dégradations par les orages et les intempéries, la rue sous les Jardins a reçu un revêtement provisoire. Le revêtement définitif devrait être réalisé après obtention de l'aide correspondante par le Département, probablement fin 2011 ou début 2012.

Il reste malgré tout l'intervention attendue des services s'occupant des réseaux secs, l'électricité et téléphone, le SIEG et ERDF se sont en effet coordonnés pour réaliser de concert

l'enfouissement de la ligne Moyenne Tension et la réalisation d'un nouveau transformateur MT/BT à l'intersection du chemin du VERGER et de la rue de la CROZE qui va servir à alimenter en basse tension les habitants du village. Ces travaux doivent permettre la suppression de la totalité de la ligne aérienne actuelle du chemin du VERGER.

Il reste aussi à réaliser la pose d'un nouvel éclairage public qui permettra d'achever la dépose de plusieurs poteaux ciment disgracieux.

Bien évidemment, et pour tenir compte des travaux restants à réaliser, la commune n'a pas réglé la totalité des dépenses prévues et une partie des subventions attendues ne sera encaissée qu'en 2011. La subvention concernant l'enfouissement des réseaux de téléphone nous étant seulement parvenue le 15 octobre 2010 !

La rénovation de la forge

L'employé municipal et l'adjoint aux travaux ont réalisé par eux même la rénovation de la toiture, faisant ainsi faire à la commune d'importantes économies, qu'ils en soient remerciés au nom de tous. Les entreprises, quant à elles, ont terminé les travaux de gros œuvre, la pose des menuiseries extérieures et les cloisons de doublage : il reste à achever des travaux de finitions intérieures. Le local de la Forge va donc très bientôt être opérationnel.



Informations diverses

Déneigement

L'hiver 2010/2011 a commencé très précocement avec d'abondantes et fréquentes chutes de neige. Il paraît que le mois de décembre a été le plus froid depuis pas mal de temps ! Heureusement, la commune venait de se doter, pour la somme de 2900 €, d'une saleuse. Cet achat a anticipé de quelques mois la subvention du Conseil Général qui devrait être accordé pour l'année 2011. Le Conseil Général a bien entendu donné son accord pour cette anticipation.

Nous disposons donc actuellement d'un matériel de déneigement efficace : tracteur avec lame équipée de chaînes et saleuse ce qui a permis de passer l'épisode neigeux sans trop de problèmes. Rappelons cependant que nous ne disposons que d'un seul employé municipal et que pour compléter son travail pendant ses périodes de repos c'est souvent l'adjoint aux travaux qui « s'y colle » sinon il n'y a pas de déneigement. Il est donc prudent que chaque olloisien se munisse de l'instrument de déneigement de base, qui est la

pelle, et n'oublie pas qu'il lui incombe de déneiger son « pas de porte ».

Après plusieurs années de demandes réitérées, le Département a proposé à la commune de lui accorder par convention le droit de procéder, en cas de nécessité, au déneigement de deux sections de voies départementales situées en dehors des agglomérations, il s'agit de :

- la partie de la route Départementale N°119 comprise entre la « grange à Paulus » et le panneau d'agglomération marquant l'entrée d'OLLOIX
- la partie de la RD N°150 située entre le village de Grandchamp et le panneau d'agglomération marquant l'entrée d'OLLOIX .

Ces conventions devraient permettre à la commune de dégager la voie en période de formation de congères, sans toutefois dégager le Département de ses obligations.

La TNT à Olloix

Rappelons que l'extinction de la télévision analogique est prévue pour le 10 mai 2011, à cette date, pour recevoir les chaînes gratuites en Auvergne, il faudra être équipé pour le numérique ce qui, pour la plupart des Olloisiens se traduira par une réception par satellite avec une antenne parabolique soit :

- avec satellite Astra qui diffuse gratuitement la TNT sur le bouquet TNTSAT,
- avec satellite Atlantic Bird 3 (ex Telecom 2B) qui diffusait les chaînes analogiques

classiques et diffuse maintenant également gratuitement la TNT avec le bouquet FRANSAT.

Bien entendu, les décodeurs TNTSAT et FRANSAT sont différents.

Dès maintenant, chaque Olloisien peut faire basculer sa propre installation au tout numérique, n'attendez donc pas la dernière minute pour faire appel aux spécialistes qui risquent d'être débordés en mai 2011.

Eglise : la piéta

Même si sa valeur marchande est faible, la piéta possède, pour les olloisiens, une grande valeur sentimentale. Avec le gisant de Saint Gouérand, la piéta est un héritage du passé lointain d'Olloix, à l'époque de la Commanderie des Chevaliers Hospitaliers. De nos jours les vols dans les églises sont monnaie courante, si l'on a pas trop de craintes pour le gisant, vu son poids, il n'en est pas de même pour la piéta qui pourrait tenter des voleurs. C'est pour cela que la commune a fait procéder à sa sécurisation, cela ne la met pas totalement à l'abri de voleurs très déterminés mais diminue grandement le risque.

A titre d'exemple, la vierge du XII^{ème} siècle de Saint Gervasy, petite commune proche d'Ardes sur Couze a été volée dans la nuit du 18 juin 1983. Ici l'histoire se termine bien car cette vierge a été retrouvée grâce au catalogue d'une vente aux enchères à Madrid, elle a pu être récupérée et restituée en 2000 à Saint Gervasy.



Enfouissement de la ligne électrique alimentant Olloix

Durant cette année, ERDF qui a en charge le réseau de distribution d'électricité va procéder à l'enfouissement de la ligne électrique haute tension qui alimente le village d'Olloix. Le but de cette opération est, d'une part, de rénover la ligne pour éviter les disfonctionnements qui sont actuellement assez fréquents et, d'autre part, de la mettre à l'abri des intempéries. Du point de vue ornemental, personne ne regrettera cette alignée de poteaux en béton qui, venant de Ludesse, déparait le paysage du bas d'Olloix lorsqu'on arrive de Chaynat. Ceci ne concerne pas la ligne THT, avec les grands pylônes métalliques qui passe au pied du Puy d'Olloix ; pour des raisons techniques, de telles lignes ne peuvent être enfouies que sur de très courtes distances elles sont donc toujours aériennes.

En France, la distribution d'électricité est un service public relevant des compétences des collectivités locales qui sont propriétaires du réseau de distribution communal. Dans le Puy de Dôme, c'est le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (S.I.E.G) qui représente les collectivités et donc la commune d'Olloix. C'est le S.I.E.G. qui a en charge l'éclairage public. Les lignes d'approvisionnement sont gérées par ERDF filiale d'EDF créé en 2008, ERDF remplit les missions de service public liées à la distribution de l'électricité.

Rappelons qu'entre l'utilisateur et le fournisseur d'électricité (centrale thermique, nucléaire, hydroélectrique...) l'électricité est transporté de trois façons différentes :

- la très haute tension (THT), plusieurs centaines de milliers de volts, qui permet de transporter l'électricité sur de longues distances avec de fortes puissances ; un exemple de ligne THT est celle qui passe au pied du Puy d'Olloix. Cette ligne ne fait que passer, elle n'alimente pas du tout Olloix en électricité.

- la haute tension (HT) de 20000 volts, pour les courtes distances, c'est le cas de la

ligne qui alimente Olloix en venant de Ludesse et qui va prochainement être enfouie.

- la basse tension 230 volts qui aboutit chez l'utilisateur dont le réseau va bientôt être presque complètement enfoui à Olloix.

Comme dans de nombreuses communes rurales, l'électricité est arrivée à Olloix au début des années trente à une époque où il y avait 32 syndi-

cats intercommunaux d'électricité et plusieurs sociétés de distribution dont la plus célèbre est certainement la Compagnie Hydroélectrique d'Auvergne dont on voit encore le nom sur certains transformateurs.

Après la seconde guerre mondiale, l'ensemble des sociétés distributrices ont été regroupées et nationalisées au sein d'EDF (loi du 8 avril 1946) et le réseau national a été interconnecté ; le S.I.E.G. a été créé le 14 mars 1947. Actuellement, malgré une privatisation des distributeurs d'électricité, tous les réseaux électriques de France sont toujours interconnectés et fournissent un courant alternatif uniforme, d'une fréquence de 50 Hertz, qui est en phase sur toute l'étendue du territoire.



La Croze : l'arrivée de la haute tension, qui va être enfouie, et le transformateur

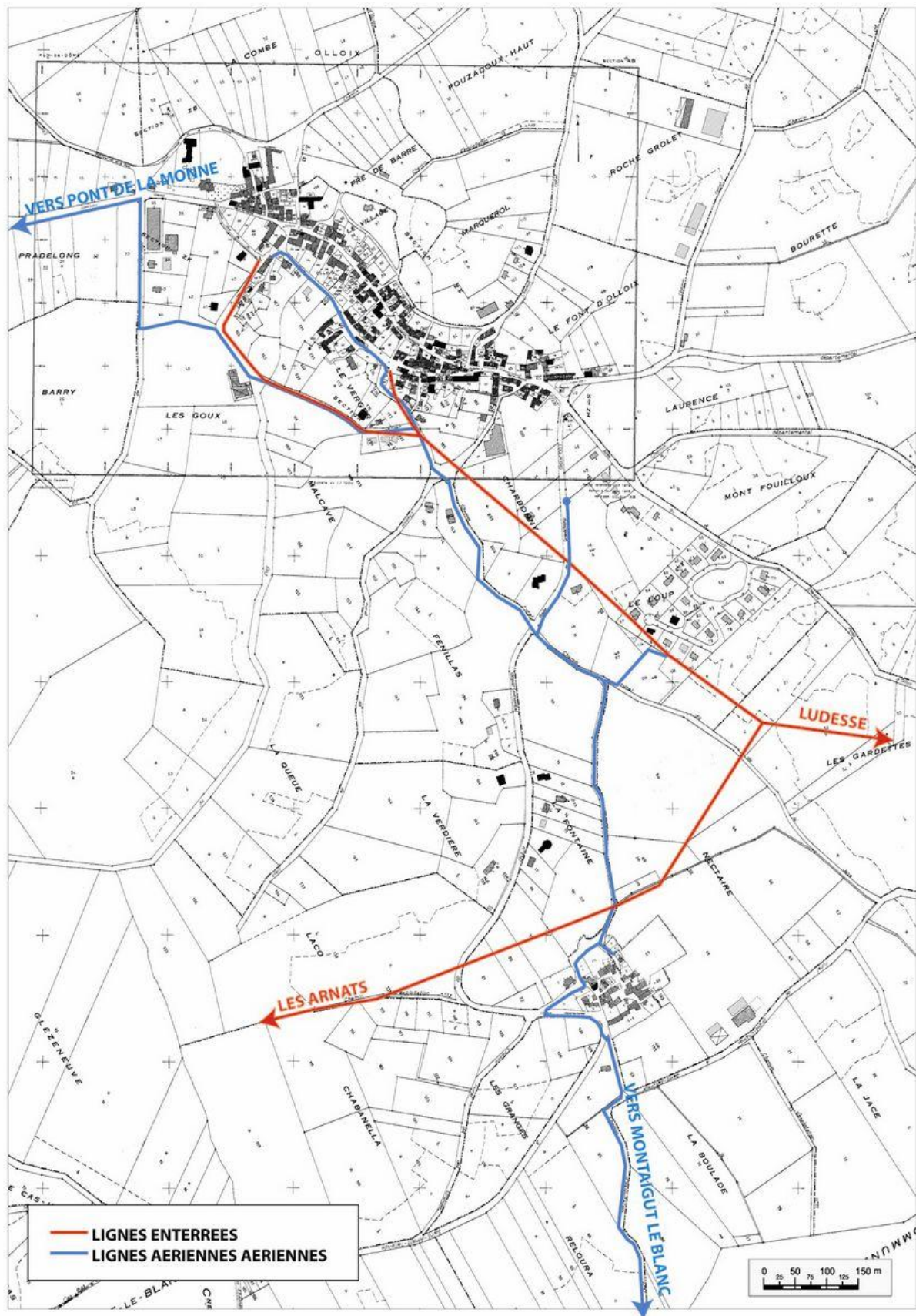


Les réseaux aériens, basse tension et téléphone, qui vont être enfouis



La ligne très haute tension qui n'est pas concernée

Plan d'enfouissement de la ligne haute tension



La ligne aérienne qui va être supprimée est rectiligne, elle provient de Ludesse. La nouvelle ligne enterrée qui provient de Montaignut le Blanc est sinuose car elle suit le tracé des routes et chemins.

Information sur l'accueil des déchèteries du Sictom des Couzes

Depuis le début octobre, le Sictom des Couzes qui gère le ramassage et le traitement des ordures ménagères à Olloix a mis des poubelles jaunes à la disposition des habitants qui doivent maintenant faire du tri sélectif. Un guide du tri sélectif a été distribué dans tous les foyers, on y trouve les règles qu'il faut appliquer. Il faut bien se rendre compte qu'un tri mal fait pose beaucoup de problèmes et, par conséquent, en cas de doute, il vaut mieux mettre les déchets dans la poubelle classique verte du tout venant.

Le tri sélectif consiste à trier et à récupérer les déchets selon nature : métaux, papier, verre, organique... pour faciliter leur recyclage et leur élimination. Le recyclage a deux conséquences écologiques majeures :

- la réduction du volume de déchets, et donc de la pollution qu'ils causeraient (certains matériaux mettent des décennies, voire des siècles, pour se dégrader),
- la préservation des ressources naturelles, puisque la matière recyclée est réutilisée à la place de celle qu'on aurait dû extraire.

Les déchets qui doivent prendre place dans la poubelle jaune sont :

- **les emballages ménagers** : boîtes, bouteilles de boisson, flacons de produits (shampooing, gel douche), boîtes de conserve, briques alimentaires, barquettes en aluminium, suremballages en carton (carton autour des yaourts), canettes de boisson, cubitainers, et couvercle en métal et d'autres contenants qui doivent juste être vidés complètement sans pour autant être lavés.
- **les papiers, magazines, journaux et livres** : brochures de publicité, imprimés...

Ce qu'il ne faut pas mettre dans la poubelle jaune :

- **les emballages en carton trop sales** : comme les cartons de pizza, les petits cartons de pâtisserie, et les barquettes de jus de fruit. Même si l'emballage est bien vidé, s'il est trop souillé cela peut handicaper le cycle de recyclage,
- **le papier peint, et les revues emballées dans du plastique,**
- **le verre qui doit être mis dans les colonnes à verre,**
- **les couches de bébé,**
- **les sacs en plastique,**
- **Remarque** : éviter de mettre des documents comportant des références personnelles lisibles

Les petits appareils électroménagers : fers à repassage, petits robot-ménagers, sèche-cheveux, rasoirs électriques doivent être déposés en déchetterie. Dans le cas où vous avez l'intention d'acquérir un nouvel appareil le constructeur est désormais obligé de récupérer votre vieil appareil et il a obligation de le recycler.

Pourquoi les sacs plastiques et les pots de yaourt ne sont pas recyclés ?

Il ne faut pas perdre de vue que l'un des buts du recyclage est d'économiser les ressources, or les plastiques sont chimiquement très proches des hydrocarbures qui constituent les carburants comme le fuel. Il est donc évident que si le recyclage d'un sac plastique consomme plus d'énergie que celle que l'on récupère en bout de chaîne alors le recycler est économiquement et écologiquement un non-sens. En effet un sac plastique ne pèse qu'une fraction de gramme et le recyclage implique un grand nombre d'opérations complexes coûteuses en énergie et souvent polluantes, le bilan total va donc être très négatif. Dans la pratique, lorsque l'incinération fait partie du processus, ils servent de carburant ce qui permet de récupérer très simplement tout leur potentiel énergétique sinon, le mieux est d'éviter d'en utiliser mais c'est souvent plus facile à dire qu'à faire.

Le point propre

Dans un premier temps, le point propre va être conservé mais, à terme, il risque d'être supprimé car il fait un peu double emploi avec le tri sélectif, seules devraient subsister les colonnes à verre (qui ne doit jamais être mis dans les poubelles jaunes). D'ailleurs, il ne faut pas confondre point propre et déchetterie : même s'il serait pire, du point de vue de l'environnement, de se débarrasser de déchets encombrants en les vidant dans le ravin qui borde la route de St-Saturnin, de toutes façons, ces comportements sont totalement répréhensibles et les contrevenants peuvent être poursuivis devant les tribunaux.

La vie des associations



Bilan des activités du 2ème semestre 2010

Soirée Jeux à la Maison de la Monne le samedi 25 septembre, 20h30-23h

Grâce à la participation de 2 personnes de la Maison des Jeux ,association clermontoise, très disponibles pour expliquer les règles des jeux : 25 personnes ont pu découvrir des jeux peu connus pour tous les âges : *Genial, Dixit, jeux coopératifs comme l'île Interdite, jeux en bois, jeu des oeufs...*

Festival Les Automnales 2010

Ce festival organisé par le Conseil Général du Puy de Dôme permet de proposer des tarifs de groupe, 6 euros, et trajets en bus.

- Spectacle à Crevant-Laveine, Vous plaisantez Mr Tanner, théâtre-humour, 34 personnes en bus , samedi 9 octobre
- Spectacle à Romagnat : danses hip-hop Debatailles, Denis Plassard, 10 personnes, 10 novembre

Repas à la Maison de la Monne dimanche 17 octobre

Un repas a été proposé à tous les habitants, un buffet avec jambon au foie, 42 adultes + 3 enfants ont apprécié ce moment convivial.

Soirée Potage et assemblée générale vendredi 5 novembre

22 participants ont apporté soupes ou tartes et se sont régalés, l'assemblée générale a suivi le repas.

NB : La cotisation 2010-2011 est maintenue à **5 € par foyer**.

Le Conseil d'administration est renouvelé tous les 2ans, aussi il reste inchangé cette année :

Présidente : Colette Cadiou, **Trésorière** : Claire Volpi, **Secrétaire** : Frédérique Heitz,

Bureau : Yveline Aulfils, Claudette Chafsey, Martine Coz, Laure Lanoir, Maria Leite-Alves, Marité Vestis-Porée,

Marché de Noël , dimanche 5 décembre 2010

Rendez-vous annuel convivial : couronnes et autres décorations, des gâteaux et le traditionnel vin chaud, et cette année, un calendrier 2011 à partir d'une sélection de photos du concours de ce printemps ont été proposés L'animation musicale a été assurée par 3 musiciens Olloisiens: Nicolas Brun (guitare, chant), Sabine Crégut (accordéon, flûte) et Philippe Estord (guitare, harmonica).

Activité Gymnastique : 2 fois par semaine les lundis et mercredis 20h-21h.

Le planning 2011 est en cours de préparation, voici quelques dates déjà fixées

- Sortie neige : traîneau, raquettes, samedi 29 janvier 2011
- Soirée contes à la Grange aux Ayres, samedi 19 mars 2011
- Bal danses traditionnelles à la Maison de la Monne , le samedi 2 avril 2011
- L'activité Gymnastique se poursuit.

Club des trois Puys

Les activités du club des Trois Puy se poursuivent en 2011 avec une réunion un jeudi sur deux dans la salle du préau. Le club a, le jeudi 16 décembre 2010, organisé son traditionnel repas de Noël et tiré les rois le jeudi 13 janvier 2011.



Don du sang

PLANNING 2011 - COLLECTES SANG TOTAL

<u>LIEU</u>	<u>DATE</u>	<u>LOCAL</u>	<u>HORAIRES</u>
SAINT-AMANT-TALLENDE	Mercredi 9 Mars	Salle DOURIF	16 h 30 / 19 h 30
	Mercredi 31 Août		
TALLENDE	Jeudi 5 Mai	Salle des Fêtes	16 h 30 / 19 h 30
	Jeudi 29 Décembre		
SAINT-SATURNIN	Mercredi 2 Novembre	Pôle Culturel	17 h / 19 h 30
LE CREST	Jeudi 16 Juin	Salle des Loisirs	17 h / 19 h 30
CHANONAT	Mardi 20 Décembre	Salle des Loisirs	16 h 30 / 19 h 30
COURNOLS	Vendredi 12 Août	Foyer Rural	17 h 30 / 19 h 30
AYDAT	Mercredi 23 Mars	Foyer Rural	17 h / 19 h 30
SAULZET-LE-FROID	Mardi 29 Mars	Salle des Fêtes	8 h 30 / 11 h
SAINT-SANDOUX	Jeudi 30 Juin	Salle des Fêtes	17 h / 19 h 30

PLANNING 2011 - COLLECTES PLASMAPHERESE

<u>LIEU</u>	<u>DATE</u>	<u>LOCAL</u>	<u>HORAIRES</u>
SAINT-SATURNIN	Mercredi 2 Février	Pôle Culturel	14 h / 18 h 15
	Mercredi 8 Juin	Pôle Culturel	8 h / 12 h 15 (6 machines)
TALLENDE	Lundi 25 Juillet	Salle des Fêtes	8 h / 12 h 15 (6 machines)
SAINT-SANDOUX	Jeudi 6 Octobre	Salle des Fêtes	14 h / 18 h 15 (6 machines)

Pour tous renseignements s'adresser à :

J.F. Carrière, chemin des Ayres, 63450 OLLOIX, tél : 04 73 39 46 88

L'ancien temps à Olloix

Le pré de Barre

Bien des Olloisiens se sont posés la question de savoir pourquoi le pré de Barre s'appelle ainsi. Pour le savoir, il faut remonter quelques siècles en arrière lors de la création par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem de la Commanderie d'Olloix. Lorsqu'on créait une place forte elle était entourée de murailles éventuellement de fossés et d'une large zone libre de végétation où l'on pouvait voir arriver d'éventuels assaillants. En occitan tout cela prenait le nom de barry ou barri qui, par extension, désignait les faubourgs. On peut donc penser que le pré de Barre, très proche de la commanderie, tire son nom de cette origine. Il existe par ailleurs à Olloix un lieu dit le Barry également proche de la commanderie mais cette fois à l'ouest.

On trouve en France, de nombreuses personnes qui portent le patronyme de Barry dont la plus célèbre est sans conteste Madame du Barry. Les quartiers de Barcelone, le barrio Gotico et le barrio Chino devraient leurs noms à la même origine.



Un cirque au pré de Barre en août 2001

Le chemin de la croix de loche

Ce nom provient du mot oche qui, en patois local et plus généralement en occitan, signifie oie. Lorsque les rues d'Olloix ont été répertoriées le chemin de la « Croix de l'oche » est devenue de la « Croix de Loche » par la perte de l'apostrophe. C'est de la même étymologie que proviendrait le nom de la ville de Chabreloche, à proximité de Thiers, dont une tradition locale attribue l'origine au bandit Mandrin qui se serait restauré de « chabre », la chèvre en patois, et d'« oche » dans une maison de l'endroit.